



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 14 juin 2013**

Sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire,

Étaient présents : Mrs Bellali, Douarre, Jam, Legrand, Mathieu, Pratico, Mmes Deseine, Paulet.

Absents excusés : Mr Jean (procuration à Mr Jam), Mr Legrain (procuration à Mme Paulet), Mr Le Maner (procuration à Mr Douarre), Mme Tcherkès (procuration à Mme Deseine).

Secrétaire de séance : Madame Nathalie Paulet.

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **A PRIS** note des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie.
- **A PROCEDE** au classement de la voirie, des trottoirs et de tous les réseaux de l'ensemble de l'impasse du soleil levant dans le domaine public de la commune et **A CONFIRME sa demande de rétrocession** des réseaux d'eau potable et d'eaux usées de l'impasse du soleil levant à la **Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines**.

Pour l'année scolaire 2013/2014 :

- **A FIXE les tarifs de cantine à :**

- ◆ 4,55 €uros pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année,
- ◆ 3,94 €uros à partir du 2ème enfant déjeunant régulièrement,
- ◆ 5,00 €uros pour les repas occasionnels.

- **A MAINTENU** les forfaits mensuels de garderie **et A FIXE** le tarif des dépassements horaires par ¼ d'heure à **4 €**.

- **A DÉCIDÉ :**

- une décision modificative sur le budget communal.
- que l'école de la commune se nommera : l'école des huit moulins.
- Que la prestation du ménage lors des locations de salle sera systématiquement imposée et rajoutée au prix de la location.

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal a été informé :

CONTRAT RURAL

Un diagnostic des biens communaux a été effectué par les architectes du CAUE. Des orientations intéressantes pour les actions à inscrire dans un dossier de subvention de contrat rural. Une réflexion est en cours concernant les besoins de la commune pour les 10 prochaines années.